Hans Paret 1918.

LE

PARTI FÉODAL EN PRUSSE

AU POINT DE VUE DES INTÉRÊTS

PRUSSIENS, ALLEMANDS ET EUROPÉENS.

TROIS LETTRES DE BERLIN

PAR

VICTOR CONSTANT.

« Il n'y a donc ni ordre d'idées ni un ordre de faits dans lequel la volonté humaine puisse jamais être dispensée de la raison et de la justice, et où elle puisse dire avec fondement : *sic volo, sic jubeo; stat pro ratione voluntas.* »

(Histoire des causes de la Révolution Française, par *Granier de Cassagnac*).

PARIS,
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1865.

PAU, IMPRIMERIE É. VIGNANCOUR.



TROIS LETTRES DE BERLIN.

LE

PARTI FÉODAL EN PRUSSE

Au point de vue des intérêts

PRUSSIENS, ALLEMANDS ET EUROPÉENS.

Berlin, 15 décembre.

La situation intérieure de la Prusse est d'une nature si particulière, qu'elle reste inexplicable pour tout étranger, à moins qu'il ne possède l'allemand à fond et qu'il n'ait vécu un certain temps en Prusse et dans les autres parties de l'Allemagne. Alors seulement il s'aperçoit de l'opposition qui existe entre la nationalité allemande en général, et ce que notre parti féodal considère comme la nationalité prussienne *par excellence*. Pour bien com-

prendre ceci, il faut se placer au point de vue de la nationalité française, dont l'idée est claire et simple.

Bien que la France soit composée de peuples de races diverses, ayant des mœurs différentes et parlant des idiomes dissemblables, on ne reconnaît cependant en France qu'une seule nationalité, c'est la nationalité française; et voilà ce qui assure à ce pays, quand il a le bonheur de posséder un gouvernement fort et sage, cette incontestable puissance qu'implique l'épithète de « grande nation. »

En Allemagne, le mot de nationalité présenterait à l'esprit une idée presque aussi simple qu'en France, si là on ne se heurtait pas à ce phénomène étrange, que les Allemands désignent dans leur langue par le mot de *Preussenthümelei*, qui n'a pas d'équivalent dans la langue française, et pour lequel je me permettrai de créer celui de *Prussolâtrie* : c'est l'adoration, par certains Prussiens, non pas de la Prusse dans l'acception complète de ce terme — ce qui serait juste et patriotique — mais d'une Prusse particulière, formant au sein des Etats prussiens une sorte d'arche sainte, de forteresse fermée, et constituant cette nationalité fantastique, que ses sectateurs appelent la « nationalité de la vieille Prusse. » Ce qu'on lira plus loin fera mieux comprendre cette idée, sur laquelle il est intéressant d'insister, parce que de là découle tout un système non-seulement politique, mais philosophique et religieux.

Bien que l'Allemagne soit privée de cette unité politique qui constitue le principal élément de la prépondérance

française en Europe, il faut reconnaître, cependant, qu'il existe une nationalité allemande qui, de même que la nationalité française, se manifeste dans sa totalité par une langue commune où, au moyen d'une littérature cultivée, se réflète le génie de la nation tout entière. Que signifie alors cette prétendue nationalité de la vieille Prusse, qui se pose comme une ennemie mortelle en face de la nationalité allemande? Cette nationalité prussienne par excellence se légitime-t-elle par une langue à part? Nullement; il n'existe pas de langue prussienne. A l'exception de quelques contrées avoisinant la Russie, où l'on parle le polonais, et de certaines localités près la mer Baltique, où l'on parle le kassube, langue beaucoup moins connue encore que le basque, il n'existe dans toute la monarchie prussienne que la seule langue allemande. On ne connaît pas davantage une littérature, une poésie, ou une science spécialement prussiennes.

Mais, demandera-t-on sans doute, où est alors le critérium de cette mystérieuse nationalité? Je ne saurais mieux répondre à cette question, qu'en laissant parler les coryphées eux-mêmes de ce parti qui a créé chez nous ce que j'appelais plus haut la *prussolâtrie*. Tout l'esprit de ce parti se personnifie en M. de Gerlach, président de la cour d'appel à Magdebourg et ancien membre de la Chambre des députés, dont il était un des principaux orateurs. J'ai sous les yeux un discours reproduit par la *Gazette de la Croix*, et intitulé « la royauté de Dieu », dans lequel M. de Gerlach démontre que cette royauté du Maître de l'univers a pour pendant la monarchie

prussienne, et où l'orateur félicite le bon Dieu d'avoir manifesté son génie en créant cette monarchie.

Tout récemment encore (le 25 octobre) lors de la fête qui eut lieu à l'occasion de la paix, M. de Gerlach a prononcé un nouveau discours également imprimé dans la *Gazette de la Croix* et dont je traduis les passages suivants : « En entrant dans cette salle, mon cœur se sent réjoui et fortifié en n'apercevant que le seul drapeau aux couleurs prussiennes: le blanc et le noir! Le *noir* représente les ténèbres, le péché, la mort et la damnation. Le *blanc*, c'est la lumière, la grâce, la vie et le salut. Le *noir* est en-dessous, vaincu; le *blanc* est au-dessus, vainqueur. La lumière dissipe les ténèbres ; la grâce est plus puissante que le péché; la vie engloutit la mort; la damnation a succombé, le salut est acquis. C'est précédés de ces couleurs significatives, que nous avons fait la guerre de 1813, que nous avons vaincu à Leipzig, à la Belle-Alliance, et que nous sommes entrés deux fois à Paris. Qui de nous voudrait échanger ces couleurs contre les trois couleurs anti-allemandes dont l'histoire est si ignominieuse ? »

Je ferai remarquer en passant, que personne en Allemagne ne demande que les couleurs prussiennes soient remplacées par d'autres; et que ces trois couleurs, objet de mépris pour M. de Gerlach, sont les couleurs de la maison d'Autriche, c'est-à-dire le jaune et le noir, auxquelles s'ajoute le rouge comme la couleur de l'ancien empire germanique. Mais, à part cela, que dites-vous de cette ingénieuse interprétation des couleurs

prussiennes ? Elle a du moins l'avantage de trouver même son application dans nos salles de bal, où la cravate blanche signifiera désormais pour nous la Grâce et le Salut emboîtant le cou des danseurs, tandis que le pantalon noir sera à nos yeux l'image du Péché et de la Damnation.

Un autre représentant du parti avec lequel je viens de vous faire faire connaissance, un certain M. de Krocher, a également prononcé ici, en public, un discours que la *Gazette de la Croix* du 30 novembre s'est empressée de nous faire connaître. Voici ce qu'on y lit entre autres choses : « Il y a un Dieu dans le ciel, et ce Dieu veut qu'il y ait sur la terre un roi de Prusse, l'oint du Seigneur. Par là est confirmée la sentence : Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Voilà pourquoi tous les actes de notre gouvernement sont si miraculeusement bénis. Lui, le Seigneur des seigneurs, veut qu'il y ait sur la terre un roi par la grâce de Dieu, et ce roi est le roi de Prusse. »

Ces simples citations suffiront, je pense, pour vous donner une idée de ce que c'est que la *prussolâtrie*. C'est une espèce de fanatisme fantastique ; une variété du mormonisme. On y entend parler les saints des derniers jours, et si ces saints avaient le pouvoir en main, nous assisterions bientôt aux derniers jours de la monarchie prussienne. Mais il est impossible de ne pas se demander, à la lecture de pareilles absurdités, ce que deviendraient la paix, le progrès, la civilisation européenne, si les vingt millions de Prussiens étaient imbus de l'esprit dont je viens de vous faire connaître un échantillon.

On peut toutefois se rassurer à cet égard. Ce parti

féodal ou des vieux Prussiens, est composé d'un nombre relativement restreint de courtisans, de gentilshommes campagnards, de hobereaux de province, dans le Brandebourg et en Poméranie ; traînant à leur suite quelques pasteurs de village, un petit nombre d'hommes de lettres, certains faiseurs et une demi-douzaine de journaux. L'Europe peut donc être tranquille. La nation prussienne, comme tout le reste de l'Allemagne en général, est trop éclairée, douée de trop de bon sens et de bon goût, pour ne pas réprouver énergiquement les fantasques et ridicules doctrines de nos prussolâtres.

Mais à ce sentiment de répulsion vient s'en joindre un autre, qui, on ne saurait se le dissimuler, n'est que trop légitime : c'est la crainte que le gouvernement ne cherche sa force et son soutien précisément auprès de ce parti qui s'est mis en hostilité permanente avec le sentiment universel de toute la nation allemande, qui heurte de front toutes les idées modernes en matière de progrès social, et désavoue avec ostentation tous les principes politiques qui déterminent les droits et les devoirs respectifs du roi et des sujets, dans notre monarchie tempérée par un système représentatif.

Cette tendance de notre gouvernement à s'appuyer sur ce parti anti-national, alarme tous les bons esprits et afflige tous les sujets fidèles du roi, que leur dévouement n'aveugle pas sur les dangers auxquels un incorrigible parti fanatique expose la monarchie. Il ne faut pas oublier qu'il existe aussi en Allemagne un élément révolutionnaire, qui cherche par tous les moyens à semer parmi le peuple la

désaffection et la haine contre la royauté. Or cet élément n'a pas de meilleur auxiliaire que nos vieux Prussiens, dont les principes rétrogrades et les doctrines absurdes sont autant d'armes entre les mains des ennemis du gouvernement, quand ceux-ci veulent exciter contre lui la méfiance de la nation, et faire croire qu'il nourrit le projet de renverser nos libertés constitutionnelles et de nous ramener au régime du bon plaisir.

Soyez donc bien certain, que notre gouvernement se prépare les plus graves embarras, s'il continue à paraître associé aux idées du parti que j'ai essayé de vous dépeindre.

Cette prussolâtrie offre du reste encore d'autres particularités qui lui sont inhérentes, et qui rendent le parti qui en est le représentant absolument incompétent et impuissant pour servir d'appui à un gouvernement quelconque.

Les Allemands, en général, et les sujets du roi de Prusse en particulier, se distinguent par un loyal attachement envers leur souverain. A en croire cependant notre coterie des prussolâtres, ce sentiment ne se trouverait dans toute sa pureté qu'en Prusse seulement. Très-bien. Mais déployons maintenant la carte, et demandons-nous dans quelle partie de la monarchie on rencontre ce peuple prussien élu de Dieu, ces royalistes par excellence.

Est-ce dans les provinces rhénanes? *Abage Satanas!* s'écrie la coterie, les Rhénans ne sont pas des Prussiens. La province saxo-prussienne n'obtient pas plus de grâce à ses yeux, et les Silésiens ne sont encore pour elle que des Autrichiens. Quant à la province polonaise de Posen,

il ne faut pas en parler du tout, comme on pense bien. Serait-ce donc dans le Brandebourg, en Poméranie et dans les autres anciennes provinces de l'Etat qu'il faudrait aller chercher ces défenseurs *quand même* des droits de la couronne ? Mais de toutes ces contrées, les électeurs envoient à la Chambre de Berlin des représentants aussi hostiles aux prussolâtres que le sont ceux des autres provinces de la monarchie. Ceci ne prouve-t-il pas à l'évidence que cette nation prussienne à part, prototype de patriotisme et de royalisme, dans le sens que nos prussolâtres attachent à ces mots, n'est qu'une chimère, créée par une fantaisie maladive et présomptueuse ?

Mais n'y a-t-il pas lieu de s'étonner, qu'un parti aussi aveuglé, aussi destitué de tout sens politique, ait pu s'emparer chez nous d'une influence réelle sur la marche des affaires publiques ? Cette influence est si positive, qu'elle entretient parmi la nation un état permanent d'inquiétude et d'alarmes, et fait redouter à chaque instant un attentat aux droits constitutionnels du pays. Il en résulte une excitation continuelle des esprits et une méfiance de l'opinion publique, qui cause le plus grand tort au gouvernement, en faisant méconnaître ses meilleures intentions et en le privant du concours de beaucoup de conservateurs éclairés et populaires, lesquels ne demanderaient qu'à servir l'Etat, du jour où ils verraient le pouvoir rompre franchement avec le parti anti-national de nos prussolâtres.

Une singularité, qui caractérise encore ceux-ci, c'est la coquette ostentation avec laquelle certains parmi eux se prévalent de ce fait, que leur parti, quoique *puissant*, est

cependant *peu nombreux*. Ceci s'explique, quand on sait que nous n'avons pas ici affaire à un parti essentiellement politique, mais à une secte de fantasques politico-religieux, qui cherche bien à se servir de la politique comme moyen d'étendre son influence et s'emparer petit à petit de la direction de nos affaires publiques, mais qui obéit cependant encore à une impulsion autre que le désir de gouverner l'Etat.

Il faut se rappeler, que ce sont principalement les extravagances de nos libéraux et de nos démocrates, en 1848, qui ont procuré au parti féodal l'occasion de se poser comme le représentant des principes conservateurs et de donner cours à ses hérésies politiques. Aujourd'hui encore, ce parti exploite habilement les torts des différentes fractions libérales prussiennes, dont l'opposition, tantôt injuste au fond, tantôt inconvenante dans la forme, donne à celles-ci une apparence d'hostilité systématique contre la couronne, et imposerait au gouvernement l'absolue nécessité — si nous voulions en croire nos prussolâtres — de ne s'appuyer que sur eux seuls pour sauver la monarchie.

Mais c'est là une fatale erreur, grosse des plus graves dangers, car jamais le gouvernement, quel que soit le génie de l'homme qui le dirige, ne parviendra à réunir autour de lui la majorité des conservateurs sages et raisonnables, aussi longtemps qu'on le verra pencher vers un parti, dont les principes excentriques, les idées rétrogrades et le fanatisme politique, en guerre ouverte avec notre état social actuel, sont une menace permanente contre les institutions constitutionnelles chères à la nation.

Pour en revenir à ce que je vous disais plus haut sur le caractère spécifique du parti, je dois appeler votre attention sur la *Gazette de la Croix*, qui en est la personnification complète. Il faut savoir que la pensée dirigeante de ce journal, auquel le parti doit son origine, n'est pas plus une pensée prussienne qu'une pensée allemande. C'est un produit exotique éclos dans le cerveau extravagant d'un Ecossais, et connu sous le nom d'*Irvingianisme*. Cette secte est persuadée que nous approchons des derniers jours du monde, et que notre époque a pour mission, de fournir au petit nombre d'élus un centre spirituel où ils puissent s'assembler en attendant la venue du Seigneur. Le fondateur de la *Gazette de la Croix*, M. Wagener, conseiller de justice et député, est irvingien, et, bien qu'il ne dirige plus ostensiblement ce journal, il suffit de le lire avec quelque attention, pour se convaincre que l'irvingianisme en pénètre entièrement l'esprit.

La *Gazette de la Croix* se pose constamment comme l'organe d'une petite minorité d'élus, en face du restant de la nation qui ne l'est pas. A part la remarque, qu'un système qui veut faire entrer la religion ou bien la théologie dans le domaine de la politique, est un système condamné par la saine raison, vous trouvez dans le fait de cette orgueilleuse ostentation avec laquelle le parti étale sa faiblesse numérique, la preuve de ce que je disais tout à l'heure, à savoir, qu'au fond il ne s'agit pas ici d'un parti politique proprement dit, mais d'une secte ou d'une coterie, qui, par son principe même, est le contraire d'un parti politique.

Un parti politique, en effet, a pour but de s'efforcer à rallier sous son drapeau la nation dans son ensemble, ou, du moins, la grande majorité ; tandis que la secte de nos prussolâtres, si elle veut maintenir sa présomptueuse prétention d'être un petit peuple d'élus par la Grâce, doit nécessairement exclure de son sein la grande masse de ceux auxquels elle ne reconnaît pas ce caractère d'élus. Vous voyez donc, que c'est par son principe même que ce parti est condamné à ne former jamais qu'une petite minorité ; ce qui n'exclut naturellement pas chez elle la tendance d'arriver au timon des affaires, soit par la voie des élections profanes populaires, soit par tout autre moyen.

On ne saurait s'étonner assez, de ce que cet irvingianisme, si totalement dépourvu de toute idée pratique, ait pu s'élever à l'état de puissance où il est réellement parvenu ici. On demandera peut-être aussi, comment ces messieurs de la *Gazette de la Croix* ont pu se concilier les sympathies de nos hobereaux brandebourgeois et de la Poméranie Ceci s'explique cependant sans peine. D'abord, l'idée en soi de former une classe à part, d'être les élus de prédilection, est une idée qui ne peut que sourire à des gentilshommes. Ensuite, ceux-ci interprètent cette idée à leur manière et n'y attachent aucun sens spiritualiste. L'idée d'un état social parfait, se résume pour eux dans le droit accordé à la noblesse, comme c'est le cas en Mecklembourg, de mettre en vigueur dans ses domaines un code de police correctionnelle, qui permet de faire donner des coups de bâton aux paysans et aux ouvriers.

Si la *Gazette de la Croix* peut amener le gouvernement à réaliser cette idée, la gentilhommerie de province considérera la mission de cette feuille comme entièrement accomplie, et la laissera pour tout le reste se complaire tant qu'elle le voudra dans les rêves et les fantaisies de l'irvingianisme. Toutefois, cet idéal politique de nos gentilshommes campagnards n'a pas chance de se voir réalisé, ni dans ce siècle ni dans l'autre, et il restera relégué dans le monde des chimères côte à côte avec le but politique que se proposent nos Irvingiens. Sous ce rapport, on pourrait donc laisser aux choses leur libre cours, sans s'en inquiéter le moins du monde; et c'est ce que ferait certainement aussi la nation prussienne, si elle pouvait se convaincre que le gouvernement restera inaccessible à l'influence de ce parti, et qu'il ne s'en préoccupera que comme d'une de ces aberrations de l'esprit humain qui sont du domaine de la psychiatrie.

Mais, je le dis à regret, le pays se trouve très-loin encore d'être rassuré à cet égard; et ceux-là seuls peuvent se dégager de l'appréhension d'une crise plus ou moins prochaine, mais toujours très-grave, qui accordent à notre Premier, avec l'intelligence parfaite de l'inanité absolue du système de nos prussolâtres, le courage de leur rompre en visière, et l'habileté de s'entourer d'un parti de conservateurs raisonnables, possédant la confiance de la nation et pouvant servir d'appui réel à la monarchie. M. de Bismarck est-il homme à remplir cette attente? Dieu le veuille!

Berlin, le 21 janvier 1863.

Le discours du trône, à l'occasion de l'ouverture de nos Chambres, vous est connu. Comme expression de la pensée personnelle du Roi, ce discours est, sous tous les rapports, de nature à inspirer de la confiance. Toutefois, la situation de nos affaires n'est point changée, et je ne trouve pas encore des raisons suffisantes pour modifier la remarque par laquelle je terminais ma lettre précédente, au sujet des appréhensions qui remplissent tous les esprits, à l'exception de ceux qui attribuent à M. de Bismarck la tête et le cœur nécessaires pour conjurer le danger dont nous sommes menacés.

Ma première lettre vous a présenté une analyse critique de la composition de cet agrégat d'éléments hétérogènes, que j'ai désigné sous le nom de « Prussolâtres ». Aujourd'hui je me propose l'examen de cette partie des projets dont notre parti féodal poursuit la réalisation, qui ne concerne pas uniquement la monarchie prussienne, mais qui, par les résultats que ce parti s'en promet, affecte également les intérêts solidaires de toute l'Europe.

La fidélité du portrait tracé par moi du parti politique anormal qui fait l'objet de mon étude, n'a été contestée

jusqu'ici par personne. On ne saurait admettre que ceux que la chose concerne directement l'aient ignorée. Presque toute la presse allemande s'en est occupée. Les journaux seuls qui représentent plus ou moins les idées que je combats, la *Gazette de la Croix* en première ligne, ont gardé un profond silence, qu'il est difficile d'interpréter autrement que comme un aveu tacite, que j'ai frappé juste.

Cette fois-ci, j'ai pour but de prouver, que les idées de notre parti féodal, qui, en tant qu'elles se rapportent à nos affaires intérieures, se caractérisent comme le produit d'un esprit maladif, ne sont pas moins dangereuses dans leur application à la politique extérieure, et sont inconciliables avec l'harmonie du concert européen.

Fixons d'abord le point de vue, que la force des choses et la saine raison nous assignent, lorsqu'il s'agit d'apprécier la juste valeur des idées politiques de nos jours.

Toute politique raisonnable, digne de l'époque actuelle, doit avoir pour axiome, la conservation et le développement progressif de la civilisation européenne. Toute conception politique, qui a la prétention de se faire admettre comme légitime, comme loyale, comme praticable par le tribunal suprême de la raison d'État européenne, doit s'accorder en tous points avec cet axiome.

La conservation et le progrès de la civilisation ont pour condition première le maintien de la paix générale. C'est l'Europe qui forme le centre de la civilisation universelle, et toute guerre européenne exerce une action rétrograde sur le développement de la civilisation dans le monde entier.

En jetant un coup d'œil sur la carte de l'Europe, on voit que tout y est occupé déjà, et que, raisonnablement parlant, il n'y reste plus que des conquêtes morales à faire. Il ne s'y trouve point de ces vastes territoires, tels qu'en offrent l'Afrique, l'Asie, l'Australie, qui sont à la disposition du premier occupant et appellent des bras pour les cultiver.

Toutes les nations européennes ont la conscience, ou du moins la prétention, d'être douées du courage, de la force et de l'esprit nécessaires, pour accomplir au besoin de grandes choses ; mais un examen sérieux et dégagé de préjugés, de la situation réelle de l'Europe, doit les convaincre, que pour rester en harmonie avec les intérêts de notre civilisation, toutes ces belles et brillantes facultés, tous ces puissants moyens d'action, ne sauraient être appliqués que dans un seul but : la conservation et l'amélioration de ce que chacun possède. Il faut absolument rayer désormais du programme de la politique européenne d'avenir, les projets d'agression et les idées de conquête, pour la raison très-simple, que tous les territoires, en Europe, sont déjà possédés par ceux qui représentent les intérêts solidaires de la civilisation.

Tandis que nous reconnaissons l'Europe comme le centre initiateur du monde civilisé, nous trouvons, comme centre géographique de cette partie du monde, l'agglomération d'États connue sous le titre de Confédération germanique. Le plus simple examen des territoires qui composent les différentes parties de la Confédération, suffit pour nous

démontrer que cet assemblage d'Etats a une importance décisive pour la paix de l'Europe.

En partant du principe, que la politique de notre temps doit se proposer uniquement la conservation et le progrès de la civilisation, on arrive à cette conclusion, qu'il n'y a ici qu'une seule alternative possible. Si l'Allemagne, dans son ensemble comme fédération d'Etats, a pour objet de former au centre de l'Europe le boulevard inexpugnable et inébranlable, au pied duquel viendra échouer toute tentative d'agression de n'importe quelle puissance, l'Europe est garantie contre une conflagration générale. Mais si, au contraire, l'Allemagne s'arroge la mission d'être elle-même une puissance agressive et veut prendre l'initiative à cet égard, la conséquence naturelle, inévitable, en sera pour l'Europe une guerre générale, et l'Allemagne, en particulier, subira le funeste sort de devenir de nouveau le théâtre principal où se livreront toutes les luttes sanglantes qu'elle aura provoquées elle-même. Une autre alternative n'existe point.

Il est de mode aujourd'hui, de considérer la Confédération germanique, agrégation d'Etats indépendants mais très-inégaux en forces, comme une espèce d'avorton diplomatique, comme une difformité politique. Ce sont surtout nos Prussolâtres qui s'efforcent de maintenir l'empire de cette mode. Le *postulatum,* dicté par la justice, que la raison n'est pas déchue de ses droits parce que sa cause est plaidée par le faible contre le fort, n'est qu'une hérésie abominable aux yeux de notre parti féodal. Aussi ne se propose-t-il rien moins, pour sauver, à ce qu'il

dit, l'honneur de notre époque, que de renverser l'acte constitutif du *Bund*, d'arrondir la Prusse, et de l'orga-ganiser sur une base assez puissante, pour que cette monarchie forme désormais le centre d'attraction vers lequel graviteront tous les autres États Allemands. Sera-t-il nécessaire de faire remarquer, qu'en s'attribuant ce rôle, la Prusse doit nécessairement considérer les duchés de l'Elbe comme destinés à former le premier « arrondissement » dans la nouvelle organisation politique de la monarchie?

Si les résultats pratiques sont la meilleure pierre de touche d'une institution politique, il est difficile de ne pas considérer la Confédération germanique comme un chef-d'œuvre, dans la véritable acception de ce mot. Ceci ne veut pas dire, que la Constitution du *Bund* ne soit pas susceptible d'améliorations et qu'elle n'en ait pas besoin. Mais le fait, que, durant un demi-siècle, aucun conflit au centre de l'Europe, n'est venu troubler la paix générale, est un phénomène unique jusqu'ici dans l'histoire du monde. Et comme les violentes attaques dirigées contre l'acte constitutif de la Confédération, par les adversaires du *Bund*, prennent leur source dans l'obstacle que cet acte oppose à la réalisation de toute velléité agressive, il est bien avéré, qu'aucune création politique ne saurait, dans l'avenir, sauvegarder plus efficacement que ne le fait le principe fondamental de la Confédération, les intérêts solidaires de l'Europe en général comme ceux de l'Allemagne et de la Prusse en particulier. Aussi longtemps que ce principe fondamental aura sa raison d'être — et il la conservera

tant que l'Allemagne sera le centre géographique de l'Europe — tout projet de réforme du *Bund* doit avoir pour but, à part une meilleure organisation des forces défensives contre toute attaque de l'étranger, d'opposer une puissante barrière à des tendances agressives qui pourraient naître dans son propre sein, et à des tentatives de la part de celui de ses membres, qui prétendrait s'arrondir et augmenter ses possessions par des annexions aux dépens d'autrui.

Il est incontestable, que le parti de nos prussolâtres nourrit de tels projets. Ils cherchent bien à le nier, mais heureusement ils ne joignent point à d'incontestables talents, l'habileté nécessaire pour ne pas laisser lire au fond de leur pensée. Ici encore, comme dans ma lettre précédente, je les laisserai parler eux-mêmes. Il y a peu de semaines, on a publié à Berlin une brochure, intitulée « *Ein preussisches Wort* » (Une voix prussienne) attribuée à un de nos généraux, ancien ambassadeur de Prusse à Constantinople. Bien que la presse allemande n'ait pas manqué de fixer son attention sur ce remarquable écrit, on n'en a cependant pas jusqu'ici fait ressortir toute la haute signification politique. Cette brochure est le manifeste de la politique prussienne étrangère, telle que nos prussolâtres entendent la pratiquer. Ordinairement, ces espèces de manifestes couvrent d'un voile épais la pensée secrète qui les inspire. Il n'en est pas de même ici. L'auteur, sans le vouloir peut-être, nous a intelligiblement divulgué ce qu'il veut en réalité. La mission internationale de la monarchie prussienne, c'est l'*agression*. Voilà la substance de la voix prussienne. Voilà l'idée politique qu'elle cherche à faire prévaloir et pour

la réalisation de laquelle notre parti féodal dépense tout ce qu'il a d'énergie et de talent.

Ecoutons « la voix prussienne » elle-même.

« Nous le répétons : le fait capital des évènements de » cette année (1864) c'est *que la Prusse s'est retrouvée.* » A la certitude d'avoir prouvé sa force d'action, à la con- » viction d'être puissante par elle-même, se joint la cons- » cience, dont tous les éléments de l'État sont pénétrés, » que cette puissance ne doit plus servir des intérêts étran- » gers au but de la monarchie, » (en d'autres termes, que la Prusse n'a pas à s'occuper des intérêts de la Confédération germanique, mais seulement des siens propres quoique opposés à ceux du *Bund*) ; « que *ce n'est que par* » *l'accroissement de ses forces réelles* que l'Etat prussien » peut s'acheminer vers le but idéal que l'on appelle le » triomphe des intérêts nationaux allemands (phrase à » plusieurs significations et dont on abuse si énormément).

» La nation prussienne commence à se rappeler, que » déjà Frédéric-le-Grand avait essayé de remplacer ce » tas de vieux chiffons qui composaient l'empire germanique, » par un Etat prusso-allemand. On est convaincu, plus » que jamais, que ce serait un crime contre le développe- » ment politique de la race allemande, que de vouloir » faire revivre sous une autre forme, cette vieille guenille » d'empire germanique, et de remplacer par elle la com- » binaison politique *qui en est l'ombre*, c'est-à-dire, *l'orga-* » *nisation actuelle du Bund*. Le réveil de cette conviction » dans l'esprit du peuple prussien, constitue le point cul- » minant décisif pour l'avenir de la Prusse et de l'Allemagne.

» Ce réveil doit nous délivrer du *marasme* où nos rapports » avec la Confédération nous ont réduit, et nous rame- » ner, dans nos relations extérieures, à cette vie politique » pleine de vigueur et de force, qui est l'apanage de la » monarchie du grand Frédéric.

» L'homme d'État, à la politique duquel on ne saurait » contester le mérite d'avoir fait renaître cette convic- » tion nationale, saura-t-il conduire la machine gouverne- » mentale dans cette voie jusqu'au bout? C'est en cela » qu'il donnera la mesure de sa force et s'assignera la place » qu'il doit occuper dans l'histoire de la patrie.

» Il s'agit aujourd'hui de revenir d'un long égarement, » de retourner aux traditions de l'époque de Frédéric II, » et d'appliquer le *suum cuique* (devise de la maison de » Brandebourg) aux intérêts spéciaux de l'Etat prussien. » Il s'agit de rompre radicalement avec cette politique » sentimentale, qui voulait fonder une grande Allemagne, » en se conciliant des sympathies et en faisant des con- » quêtes *morales*.

» Mais, si la source principale de notre impuissance, se » trouvait dans la situation contre nature où l'État de » Frédéric s'était condamné lui-même, en s'associant à » cette union d'États qu'on appelle Confédération germa- » nique, le retour vers une base plus naturelle de nos » relations politiques, ne manquera pas d'exercer une » influence salutaire sur les affaires intérieures de la Prusse. » Cette base naturelle consiste indubitablement en ceci : » que dans nos rapports mutuels avec nos confédérés, » *nous fassions sentir le poids de notre puissance réelle.*

» Il est vrai qu'une politique prussienne, qui a pour » mission de faire entrer l'État dans cette voie, devra se » résigner d'abord au travail de Pénélope. Mais le tissu qu'il » s'agira de défaire n'est pas bien serré. C'est le produit » d'une impuissance, à laquelle on s'est condamné soi-même » pendant cinquante années. Sous cette impuissance les » forces vitales de la monarchie étaient latentes, tandis » que l'influence de la Prusse comme grande puissance, » en Europe et en Allemagne, était presque devenue un » sujet de dérision.

» L'homme d'Etat aujourd'hui à la tête de nos affaires, » s'il a conscience de la nécessité absolue de mettre un » terme à cet ordre de choses, trouvera un puissant appui » dans toutes les parties de la nation, quels que soient » les obstacles que la haine de ses ennemis lui suscite. La » direction qu'il imprime aux affaires, nous paraît du » reste facile à définir. Nous aussi, nous croyons avec » lui, qu'il faut réhabiliter la puissance de la Prusse, » en intronisant et en faisant valoir les forces politiques » qui lui sont inhérentes. Cela seul, selon nous, peut » amener la consolidation des rapports entre Etats Alle- » mands. Cela seul peut conduire l'Allemagne *à une » transformation nouvelle et profitable.*

» Si l'Autriche voulait agir en commun avec la Prusse, » il serait relativement facile de simplifier la Constitution » du *Bund* et de transformer celui-ci en groupes divers. » Mais même sans le concours de l'Autriche, nous croyons » la Prusse assez forte pour donner seule l'impulsion né- » cessaire au développement des affaires de l'Allemagne.

« La dissolution du *Bund*, et la formation nouvelle de » quelques groupes séparés, serait naturellement déter- » minée par les conséquences d'une politique spécifique » prussienne. »

» Pour se faire une idée du rôle que la Prusse, avec ses » vingt millions d'habitants, si elle avait été fortement » organisée et territorialement arrondie, aurait pu jouer en » Europe et en Allemagne ; pour apprécier la force » d'attraction qu'elle aurait exercée sur les peuples alle- » mands gravitant tous vers elle, on n'a qu'à observer le » spectacle de la lutte impuissante, que cet État, avec » son territoire actuel divisé en plusieurs parties sans » cohésion entre elles, soutient pour arriver à ce résultat.

» La Prusse entend, par le mot *réforme*, une concen- » tration réelle, et non pas apparente, des forces politiques » de l'Allemagne.

» Ainsi : En avant *avec l'aide de Dieu, pour le Roi et* » *la Patrie.* »

Nous voilà donc au fait du rôle « spécifique » que notre parti féodal veut imposer à la Prusse dans sa politique extérieure. Ce qu'on vient de lire ne révèle pas uniquement le but qu'on proclame, mais laisse également apercevoir les projets et les idées que le parti nourrit au fond de l'âme. La dissolution du lien fédéral actuel est l'objet immédiat que l'on met en avant ; le motif ostensible est le désir de procurer une meilleure constitution à l'Allemagne. On veut remplacer l'union de tous les Etats qui constituent le *Bund* actuel, par deux, tout au plus par trois groupes « *l'un à côté de l'autre.* »

Toutes ces idées sont exposées avec verve et talent. On a aussi exploité habilement les tendances à la centralisation, les sympathies et les antipathies qu'ont fait naître en Allemagne les doctrines propagées par la démocratie cosmopolite. Celle-ci ne se sent pas d'aise, en voyant qualifier la Confédération germanique « d'ombre de cette guenille qu'on appelait l'Empire. » Le *Bund*, cependant, que « la voix prussienne » accuse d'avoir réduit la Prusse à un état de *marasme*, pourrait faire remarquer, que c'est surtout à sa Constitution si décriée, qu'on est redevable d'avoir joui au centre de l'Europe, de cinquante années d'absence de guerre, pendant lesquelles l'agriculture, le commerce et l'industrie, en Prusse comme ailleurs, ont pu se développer dans des proportions inconnues jusqu'ici. Il aurait pu répondre, qu'une institution politique qui permet de dire, et cette fois-ci avec vérité, « la Confédération c'est la paix » aurait plutôt droit à la reconnaissance qu'aux moqueries de la Prusse. Mais « la voix prussienne » fait appel aux passions et celles-ci excluent tout sentiment de reconnaissance. On a cherché à déconsidérer le *Bund*, et cette manœuvre a été exécutée avec succès. Il eût cependant été plus adroit de s'y prendre d'une autre façon. Déjà par son épigraphe, *non sine irâ*, la « voix prussienne » a mis tous ceux que la chose concerne sur le qui-vive. Si au lieu de cela, on eût, par exemple, débuté par un *pax Domini vobiscum*; si on eût pris un ton doucereux et employé un langage conciliant; si on avait juré ses grands dieux, qu'on ne demandait des réformes dans la constitution de l'Allemagne que pour lui garantir d'autant mieux une nouvelle ère d'un

demi-siècle de paix, il n'y a nul doute qu'il eût été difficile de découvrir le but secret où tendait la critique de l'organisation actuelle de la Confédération. Aujourd'hui, tous ceux qui ont lu « la voix prussienne » y voient clair, et il n'y a pas deux manières de l'interpréter. La présomption a rendu notre parti féodal imprudent et indiscret. Tout le monde est averti maintenant de ses projets, et tout le monde est sur ses gardes. Il est permis de croire, que les représentants de la raison d'État européenne ne négligeront rien pour faciliter à notre Premier la tâche de sauvegarder le principe fondamental du *Bund*, menacé par nos féodaux. Ce principe a créé la Confédération germanique, que tous les hommes sages et instruits considèrent, quoi qu'on en dise, comme la combinaison politique la plus ingénieuse et la plus raisonnable à laquelle on ait pu s'arrêter, pour assurer la conservation de la paix et le développement de la prospérité des peuples de l'Europe.

Il est évident que notre parti féodal cherche à rendre la tâche de notre Premier difficile. Nous en trouvons la preuve dans le passage de « la voix prussienne » où l'auteur prête avec la plus grande assurance ses propres idées à M. de Bismarck. Mais quoi qu'il en soit, on peut être certain, que ces idées mêmes ne seront jamais abandonnées ni modifiées par nos prussolâtres. La « voix prussienne » comme publication, cessera bientôt d'être une nouveauté, mais cet écrit n'en restera pas moins l'expression permanente de la pensée la plus intime du parti féodal chez nous. Ce serait se bercer d'une chimère : que d'espérer qu'il puisse y avoir possibilité de s'entendre avec lui au

moyen d'une conciliation des intérêts divers. L'antithèse : *l'élection par la grâce* et *la damnation éternelle des exclus* ayant été érigée en principe politique, rend absolument impossible toute idée de transaction. L'esprit de parti qui s'égare à ce point, ne rentre jamais et à aucun prix dans la voie de la saine raison. C'est une maladie incurable, dont on ne saurait paralyser l'effet pernicieux, qu'au moyen d'un cordon sanitaire, c'est-à-dire, par la formation, chez nous, d'un nouveau parti conservateur raisonnable et pratique.

Je dois, en terminant, faire remarquer encore, qu'entre autres idées fixes du parti féodal, se trouve aussi celle de se croire l'héritier de l'esprit de Frédéric le Grand. Il n'est nullement sans importance de savoir jusqu'à quel point cette prétention est fondée, et d'examiner un moment ce que c'est que cet État, que messieurs nos prussolâtres appellent la monarchie de Frédéric le Grand. Ce sera le sujet de ma prochaine lettre.



Berlin, le 15 mars.

Peu de jours avant la bataille d'Iéna, le capitaine — plus tard feld-maréchal, comte — de Gneisenau, se trouvant avec l'avant-garde de l'armée prussienne à Gotha, demanda à l'aubergiste chez lequel il logeait, la permission de prendre ses repas avec lui au foyer domestique, ne pouvant plus tenir, disait-il, au langage présomptueux, aux hâbleries et aux rodomontades des officiers, ses camarades, avec lesquels il avait dîné jusqu'alors à la table d'hôte et qui lui ôtaient complètement l'appétit. La situation où se trouvait la Prusse, à cette époque, est caractérisée en peu de mots, dans une lettre que cet homme célèbre écrivit une année après à un de ses amis : on y remarque le passage suivant : « Je vous l'avais bien prédit » avant la bataille d'Iéna, *que la dernière heure de* » *la monarchie prussienne avait sonné.* Quiconque con» naissait comme moi la situation des affaires et l'état » de l'armée, pouvait sans peine prévoir une pareille » catastrophe. »

Gneisenau parlait ici de la monarchie du grand Frédéric, au point de vue militaire, peu de jours avant que ceux qui, à cette époque, se croyaient, eux aussi, les héritiers du génie de ce prince, eussent laissé son Etat descendre

dans la tombe qu'ils avaient creusée eux-mêmes dans les plaines d'Iéna.

Sous le rapport diplomatique et administratif, nous entendons un juge compétent — Perz — s'exprimer ainsi, dans sa biographie du baron Stein : « Le grand roi avait laissé à son successeur, Frédéric-Guillaume II, un gouvernement qui n'était qu'une machine ingénieusement conçue et artistement construite. Cette machine, destituée de toute force motrice qui lui fut inhérente, recevait seulement d'en haut l'impulsion qui faisait mouvoir et fonctionner ses différentes parties. Il était impossible que de grands hommes d'Etat se formassent sous le gouvernement autocrate de Frédéric-le-Grand. Ses ministres n'étaient point membres d'un conseil suprême, où, sous la présidence du souverain, on délibérait en commun sur les intérêts majeurs de l'Etat. Leur sphère d'action se bornait aux objets spéciaux ressortissant de leurs départements respectifs. Il en résultait, que leur esprit, détourné de toute méditation sur n'importe quelle grande question politique, devenait formaliste et se rétrécissait de plus en plus; en sorte qu'ils ne visaient qu'à remplir, avec un scrupule minutieux et égoïste, les seuls devoirs de leur charge particulière sans aucun souci des autres affaires concernant la chose publique. Nos ministres d'alors n'étaient, en un mot, que des instruments et n'agissaient que selon le bon plaisir du roi ».

N'est-il pas évident, d'après ce qui précède, que la pensée de la prussolâtrie, de renouer avec l'Etat de Frédéric-le-Grand est une chimère ? N'est-ce pas se bercer d'illusions,

que d'espérer accroître les forces de l'État prussien actuel en l'organisant sur le modèle de celui de Frédéric ? Lorsque ce prince rendit son âme à Dieu, il laissa après lui une organisation militaire, diplomatique et administrative, sublime création de son génie transcendant, mais qui, le roi mort, n'était plus qu'une machine sans âme. Obéissant au mouvement de propulsion imprimé par une main puissante elle a bien pu marcher encore quelque temps, mais elle se serait bientôt arrêtée, lors même qu'elle n'eût pas été se précipiter dans le gouffre du champ de bataille d'Iéna. L'idée, au contraire, qui a régénéré la Prusse, lorsque sept années plus tard elle se leva glorieusement de sa tombe, n'eût rien de commun avec l'état militaire, diplomatique et administratif, transmis par Frédéric II à son successeur.

Pas un seul de ces hommes célèbres d'alors, représentants du génie de la nationalité allemande et des idées auxquelles la Prusse devait sa résurrection, n'appartenait, par son esprit, à cette monarchie prussienne pour laquelle le glas funèbre avait tinté en 1806. Il y a plus : dans le sens de nos Prussolâtres, la majeure partie de ces mêmes héros, à cause de leur origine, manquaient de titre pour se légitimer comme *Prussiens*. En effet, Stein était né dans les provinces Rhénanes ; Blucher appartenait au Mecklembourg ; Gneisenau était Wurtembourgeois ; Scharnhorst, Hanovrien ; et ceux là mêmes qui étaient nés en Prusse et avaient uni leurs efforts à ceux des précédents pour la délivrance de la patrie, tels que York de Wartenburg et autres, ne sauraient même être considérés comme Prussiens, d'après le vocabulaire de la Prussolâtrie.

Ce qui précède, suffit, je pense, pour démontrer combien est chimérique, déjà sous ce premier rapport, la pensée de vouloir rattacher la monarchie actuelle à cet état prussien, qui n'était dans les mains de Frédéric-le-Grand qu'un instrument au service de son génie. Mais avant de mettre en évidence, sous toutes ses faces, la nullité des prétentions de nos Prussolâtres, qui se disent les héritiers spirituels de ce grand homme, il reste une autre question à examiner. Nous avons vu, qu'avec l'âme de Frédéric, s'éteignit aussi le souffle générateur qui seul avait donné la vie et le mouvement à la machine gouvernementale. Reste à savoir, maintenant, si l'idée dirigeante de la politique de Frédéric, correspond à l'idée dont les chefs de notre parti féodal reçoivent l'impulsion. Car, bien que les instruments employés par ce prince, se soient montrés incapables de se pénétrer de son esprit, il serait possible, cependant, que les hommes qui se disent aujourd'hui les représentants de la nationalité prussienne par excellence, eussent reçu cette capacité en partage, et, avec elle, la mission de continuer les traditions politiques du grand roi.

C'est une tâche d'une nature toute particulière, que de contester la légitimité d'un titre à l'héritage, non pas d'une couronne ou d'un empire, mais d'une idée politique. Nous possédons l'histoire universelle et particulière, ainsi que l'arbre généalogique de presque toutes les choses de ce monde. Les idées mêmes, ces émanations de l'esprit, en tant qu'elles nous ont été révélées dans leur cours à travers les siècles par la philosophie et la théosophie, sont devenues l'objet

des investigations et des méditations de la pensée, et ont trouvé leurs historiens.

Mais ce qui nous manque jusqu'à présent, c'est une généalogie scientifique exacte, une histoire véridique, des idées dirigeantes qui constituent la haute politique des cabinets, et qui ont périodiquement répandu parmi les nations le trouble et l'effroi et amené de si notables changements dans la carte de l'Europe.

Nous sommes donc obligés, pour le but que nous avons en vue, de procéder nous mêmes à la recherche de ces idées. Ceci offre quelques difficultés, mais pour les aplanir, il suffit que, sans perdre de vue ce qui n'est que particulier, l'on se place à ce point de vue élevé d'où le regard embrasse l'ensemble des choses.

Lorsque de cette hauteur, nous contemplons les diverses évolutions par lesquelles se sont accomplies pendant des siècles les transformations politiques de l'Europe, il devient évident qu'elles dérivent toutes de certaines idées primitives, qui, indépendantes de ceux qui en furent les apôtres, leur ont survécu, et, de génération en génération, se sont transmises jusqu'à nous. En approfondissant tant soit peu ce sujet, nous découvrons, sans peine, que ces idées se résument en deux principales, essentiellement distinctes, et se caractérisant par des tendances diamétralement opposées.

La première, se prenant elle-même pour centre, part de là pour étendre sa domination sur toute l'étendue des rayons du cercle. Afin de nous mieux orienter, nous l'appelerons l'Idée *romane*.

La seconde se caractérise, par ses aspirations, d'une part,

à conserver l'indépendance individuelle et particulière des parties, et, de l'autre, à maintenir ces mêmes parties dans leur rapport de subordination à l'égard du Tout dont elles sont les membres intégrants. C'est ce qu'on appelle l'Idée *germanique.*

Ce sont ces deux idées, qui, pareilles à deux fleuves puissants, ont, dans le cours des siècles, communiqué leur impulsion prédominante aux actes politiques des cabinets de l'Europe.

Chacune d'elle a sa légitime raison d'être; mais devenue exclusive et exagérée, elle traîne à sa suite d'immenses catastrophes, de terribles bouleversements.

C'est ainsi que l'Idée *romane*, de tout temps principe dominant de la politique française, dès que sous le premier empire elle se développe à l'extrême, couvre l'Europe d'un bout à l'autre de sang et de ruines.

De même nous voyons l'Idée germanique, aussitôt que par sa tendance exclusive et égoïste elle fut arrivée à l'excès, amener fatalement le morcellement et la chûte de l'ancien Empire, et rendre la nation allemande incapable de résister au choc de l'Idée romane, qui, elle aussi, était allée au delà de sa périphérie légitime

Tantôt se combattant, tantôt s'équilibrant, tantôt se complétant l'une par l'autre, ces deux Idées ont constamment manifesté leur influence décisive sur la formation du système politique de l'Europe. Elles sont alternativement conservatrices ou destructives, selon qu'elles se maintiennent dans leurs limites naturelles ou qu'elles les franchissent.

La plus haute conception politique, et où se révèle

l'homme d'État par excellence, consiste à unir ces deux Idées dans de justes proportions et à en former un ensemble et un ordre harmonique. C'est ce qui a valu à Frédéric II le titre de grand et d'unique. C'est par la mesure, la modération de ses projets et non pas par leur extravagance, qu'il a manifesté sa supériorité et imprimé à sa politique ce degré de perfection qui n'a jamais été dépassé.

Le principe dominant de la politique internationale de Frédéric, celui qu'il a pris pour guide depuis le premier jour de son règne jusqu'au dernier, était, d'abord, de garantir l'indépendance spéciale de la monarchie prussienne. Mais loin de songer, à porter par là le moindre préjudice au grand corps politique allemand ou européen auquel cette monarchie appartient, ce prince était convaincu, que conserver à la Prusse sa position individuelle, c'était, au contraire, servir efficacement les intérêts suprêmes d'un organisme politique dont cet état formait un des éléments essentiels.

Dans sa politique intérieure, au contraire, le roi obéissait au principe opposé : celui de partir du centre pour gouverner d'une manière absolue toute la périphérie. Mais remarquons bien, que pour lui, ce principe n'était pas un but, mais seulement un moyen, au service du principe supérieur qui donnait l'impulsion à sa politique internationale, à savoir, l'idée germanique. En véritable homme d'Etat, il travaillait avec les matériaux qu'il avait à sa disposition. A l'époque de Frédéric II, la nation n'était pas encore parvenue à ce degré de culture politique suffisant, pour offrir au gouvernement un choix d'hommes supérieurs, capables par eux-mêmes de se pénétrer de l'esprit du

grand roi et de comprendre leur temps. C'était donc par son entourage même, que Frédéric se vit dans la nécessité de marcher vers le but principal de son règne, en se prenant soi-même pour centre intellectuel de son peuple, et en gouvernant celui-ci d'une manière absolue.

Rien n'exprime mieux l'idée qui fut le guide suprême du génie de Frédéric II, depuis son avènement au trône jusqu'à son dernier soupir, que les bases, tracées de sa propre main, d'un projet de confédération des princes Allemands, afin de maintenir intacte cette Constitution de l'empire germanique pour laquelle notre Prussolâtrie affecte un si grand mépris. « Le but de cette alliance — disait le » roi — consiste à sauvegarder les droits et les libertés » des souverains Allemands, sans distinction de religion, » et à empêcher que l'Empereur, déchirant page par page » la Constitution de l'Empire, ne finisse par l'anéantir com- » plètement. Cette confédération aura pour avantage, de » procurer à ses membres le moyen pacifique, d'engager » l'Empereur, par leurs représentations unanimes, à s'abs- » tenir; ou de combattre à forces réunies ses projets, s'il » veut y persister. » S'adressant à son cabinet, le Roi s'exprima ainsi : « Au feu, Messieurs, au feu! Car il n'est » pas permis de rester indifférent à la politique agressive » que Joseph II cherche à réaliser et dont les conséquences » seraient funestes pour l'Empire et pour tous les souve- » rains de l'Europe. »

Eh bien! ne sommes-nous pas ici en présence de ces deux idées prédominantes de haute politique, caractérisées tout à l'heure? Joseph II s'inspire de l'une, Frédéric-le-

Grand est le représentant de l'autre. Ceci est tellement évident, qu'il serait oiseux de s'étendre davantage sur ce sujet. Mais en présence de ce fait incontestable, on demande naturellement, comment notre parti féodal, imbu des principes de Joseph II, entend légitimer ses prétentions à l'héritage des idées de Frédéric ; et comment l'organe de ce parti « (1) la voix prussienne » ou plutôt prussolâtre, réussira à justifier son assertion, que « la nation prus-
» sienne doit se rappeller, que déjà Frédéric-le-Grand
» avait essayé de remplacer l'empire germanique par un
» état Prusso-Allemand ? »

Cette étrange thèse n'a été avancée du reste, que pour le besoin de la cause dont on poursuit le triomphe. On veut s'appuyer sur l'autorité du prince dont on se prétend le continuateur, en inaugurant pour la Prusse un programme politique nouveau, qui peut se résumer ainsi : la Prusse doit renoncer aux chimères des conquêtes morales, qu'en véritable dupe elle poursuit depuis un demi siècle en Allemagne. Elle doit viser aujourd'hui à des conquêtes RÉELLES ; se rappelant sa mission comme état allemand et comme état européen, se pénétrant des idées de Frédéric II, elle doit s'étendre désormais sur tous les rayons du cercle dont elle est le centre, afin (c'est encore « la voix prussienne » qui nous en avertit) *de pouvoir jouer un rôle en Europe.*

Ne vous semble-t-il pas, entendre ici une autre voix sortir de la tombe du grand roi, et apostropher ainsi les présomptueux qui se croient les héritiers de sa politique :

(1) Voyez la lettre précédente du 25 janvier dernier.

« Ah! vous prétendez jouer un rôle en Europe ! On le croit sans peine; tout le monde sait que vous êtes des comédiens, mais, malheureusement, des comédiens de la plus médiocre espèce. Sachez, toutefois, que l'idée du drame que vous vous efforcez de jouer, contrairement à la mission politique de la Prusse, un autre l'a revendiquée avant vous comme lui appartenant en propre. Or, celui là est un grand acteur, avec lequel vous n'êtes pas de force pour lutter; tandis que l'Europe n'est pas assez vaste pour que l'on puisse y donner, à la fois, deux représentations pacifiques de ce genre. Quant à mon légitime successeur intellectuel, en Prusse, le véritable héritier de mon génie, ce sera celui qui saura conjurer l'esprit funeste dont vous êtes possédé. Dieu veuille qu'il se rencontre ! Si non, ces mêmes couleurs du drapeau prussien qui provoquent vos risibles hallucinations, deviendront bientôt, hélas! les lugubres symboles du lamentable sort que vos extravagances préparent à la monarchie. Le *noir*, alors, sera son char funèbre, le *blanc*, son triste linceul (1). Arrière donc, arrière à jamais, vous et vos projets funestes ! »



Je m'arrête. Je crois avoir suffisamment défini ce parti féodal qui ne comprend ni le grand roi qu'il invoque, ni la Prusse, ni l'Allemagne, ni l'Europe: ce parti qui ignore le passé, n'entend rien au présent et n'a nulle vue de l'avenir.

(1) Voyez la 1re lettre, page 6.

Je n'ajouterai qu'un mot. Les hommes d'État, qui sont les gardiens de l'équilibre et de la paix de l'Europe, ont dans ce moment-ci un devoir des plus importants à remplir. C'est de seconder la partie sage et intelligente de la nation prussienne, pour poser un éteignoir sur les idées incendiaires de nos Prussolâtres. Du jour où l'on permettrait à la Prusse de franchir la périphérie que lui assigna le Congrès de Vienne, on provoquerait indubitablement une conflagration européenne, et la Prusse serait la première à en subir les funestes conséquences. Si, au contraire, l'accord d'une diplomatie ferme et prévoyante avec les vœux raisonnables et les efforts patriotiques de la nation prussienne, réduit ces mêmes idées à se renfermer dans le cercle étroit où elles se débattent maintenant, nous les verrons bientôt s'exhaler en une vaine fumée et notre atmosphère politique se montrer avant peu aussi calme et aussi sereine que par le passé.



PAU, IMPRIMERIE É. VIGNANCOUR.

